



## POSITION COMMUNES

Les participants de la 49<sup>ème</sup> Conférence de l'Assemblée Générale de l'UCUE qui s'est tenue le 30 octobre 2009 à Nicosie, sous la présidence de la municipalité de Nicosie, sur les capitales pour l'inclusion sociale et durables,

1. Représentant presque 37 millions de citoyens européens, ce qui correspond à environ 7 pour cent de la population totale de l'Union européenne,
2. Ayant examiné et analysé les documents de l'Union Européenne concernant la cohésion et les réactions associées provenant des parties prenantes impliquées ainsi que les réponses au questionnaire mis en circulation dans les capitales de l'UE par la mairie de Nicosie, à la Présidence de l'UCUE en 2009, concernant les capitales pour l'inclusion sociale et durables,
3. Reconnaissant que la cohésion territoriale est cruciale pour le développement approprié de l'Union européenne mais que le maintien de cette cohésion territoriale consiste non seulement à compenser le décalage de développement entre les régions et les villes ou capitales mais également à se pencher sur des zones bien spécifiques où les disparités sont telles qu'elles menacent la stabilité et empêchent la croissance,

### *Déclarent que*

4. Les deux défis les plus urgents et primordiaux de l'Union européenne, d'une part la crise économique mondiale et d'autre part les efforts pour freiner le réchauffement climatique, soulignent l'importance d'une politique de cohésion qui est absolument cruciale pour pouvoir les relever efficacement.
5. En accord avec la Stratégie de Lisbonne renouvelée, qui a reconnu que la politique de cohésion pourrait contribuer à obtenir une certaine croissance et à créer des emplois, les capitales de l'UE souhaitent renforcer leur détermination à être les premières en matière de développement vers une croissance, un emploi et une compétitivité durables dans une économie inclusive et écologiquement efficace, et réitérer leur engagement à créer des capitales pour l'inclusion sociale et durables. Dans ce contexte, la priorité absolue de l'UE doit être de satisfaire les besoins et les opportunités des zones urbaines.
6. Le besoin n'a jamais été aussi urgent de rechercher les synergies existantes entre la protection de l'environnement et la croissance et d'augmenter et améliorer l'investissement dans une énergie et une infrastructure durables,

7. Il n'a jamais été aussi nécessaire que nos villes soutiennent pleinement le changement économique qui a lieu vers des activités basées sur la connaissance et l'opportunité qui nous est offerte pour adopter ce rôle, recevoir et entretenir l'esprit d'entreprise, l'innovation, l'emploi au niveau local et le développement communautaire,

8. Nos capitales disposent de qualités culturelles, sociales, géographiques, éducatives, économiques et administratives bien distinctes présentant une certaine valeur et un potentiel et, en tant que capitales, elles représentent les structures les plus profondément multiculturelles au sein de l'Union Européenne,

9. Les capitales doivent affronter la vitesse de l'urbanisation pour pouvoir gérer les changements démographiques et les défis qu'ils posent à l'éducation, à la santé et à la mobilité, tout en soulignant que la capacité d'inclusion constitue une partie très importante du développement urbain et que ce respect et cette tolérance sont au cœur du Modèle Social Européen.

10. Dans ce contexte, ils maintiennent que la diversité constitue un avantage clé qui doit former partie d'une approche intégrée plus vaste pour s'attaquer à l'exclusion inclusion sociale. Ils la considèrent nécessaire de souligner que la capacité d'inclusion constitue une partie très importante du développement, des services et des politiques urbaines et qu'une approche intégrée doit être élaborée, qui permettrait que les bénéfices socio-économiques et culturels du développement soient partagés entre toutes les parties, y compris les groupes défavorisés, exclus et vulnérables,

11. Ils considèrent que les villes, et plus particulièrement les capitales, constituent les structures principales, point de départ de l'émergence d'une croissance et d'une réhabilitation économique, qu'elles sont le reflet non seulement de la marque de l'identité de leur nation mais également de celle de l'Union européenne dans son ensemble,

12. Ils croient qu'une base économique durable peut être créée dans nos villes, par l'intermédiaire d'initiatives privées et d'investissements à la recherche d'avantages compétitifs, mais toujours en collaboration étroite avec les autorités locales, en favorisant une responsabilité groupée et dans le souhait de protéger les principes de durabilité de l'environnement et d'inclusion sociale,

13. Ils doivent réexaminer et réitérer les bases fondamentales, que les capitales sont avant tout un endroit pour vivre, l'endroit où tous les groupes de la population devraient se sentir à l'aise. Tenant compte qu'une grande partie du corps de l'acquis de l'Union européenne est plus complexe pour les zones urbaines que d'autres territoires, dans des domaines tels que la qualité de l'air, la pollution sonore, la sécurité routière, l'intégration des immigrés, l'égalité des opportunités et la non-discrimination, la politique de cohésion doit considérer les défis des besoins toujours croissants en termes de services publics, particulièrement en ce qui concerne les transports publics et les nouvelles infrastructures, qui sont imposés aux capitales par les changements économiques et démographiques.

14. Ils doivent renforcer leur rôle principal en tant que capitales, promouvoir de nouvelles idées, établir de nouveaux repères et trouver des solutions pour un avenir meilleur au-delà de leurs propres frontières administratives. Dans ce contexte, ils

approuvent et encouragent le développement de cadres stratégiques pour des zones géographiques particulières, comme la Politique Méditerranéenne de l'UE, la Politique de la Mer Baltique, la plus vaste stratégie européenne pour la région du Danube et la politique de voisinage où les capitales jouent un rôle majeur, et encouragent la coopération transfrontalière entre les capitales européennes sous la forme de projets orientés vers des résultats bien concrets.

15. Ils pensent fermement que les capitales ont une expérience riche en terme de développement et de mise en place de mesures innovantes et qu'elles sont les mieux placées pour diriger et gérer des programmes de financement, coordonner les parties prenantes et les institutions et promouvoir les objectifs de l'UCUE et ceux de l'Union européenne dans son ensemble.

*Pour conclure, les participants déclarent*

16. Qu'ils vont continuer à jouer un rôle majeur pour l'implémentation efficace de la politique de cohésion de l'Union, conscients du besoin d'utiliser pleinement le potentiel de toute capitale, chacune avec ses propres circonstances variées et souvent complexes, chacune avec une capacité d'apporter une valeur ajoutée optimale à la fois en matière de conception et de mise en place des politiques,

17. Qu'ils considèrent que parmi les priorités de changement et les défis du 21<sup>ème</sup> siècle, la politique de cohésion de l'Union européenne devrait, toujours dans un esprit à la fois d'équité et de solidarité, devenir plus pointue et plus concentrée sur les besoins réels des citoyens des capitales

18. Ils maintiennent qu'une cohésion territoriale requiert une approche intégrée, étant donné que les approches basées sur un lieu et une échelle appropriés constituent les meilleurs outils pour mener des politiques et des interventions d'intégration.

19. De la même manière, la réalisation des objectifs établis dans le présent document implique l'adhésion au principe de subsidiarité et la recherche d'une plus grande participation des autorités locales, en ayant entièrement conscience qu'en tant que tierce partie du gouvernement plus proche des citoyens, les autorités locales sont informées des besoins des citoyens et sont les mieux placées pour déterminer ces besoins et y répondre,

20. Qu'ils continueront à travailler en étroite collaboration avec toutes les institutions régionales, nationales et de l'UE et participeront plus activement aux débats pour promouvoir les objectifs de cohésion et en particulier pour obtenir des capitales contre l'exclusion et pour le développement durable, toujours à la recherche d'une coordination, de synergies et de partenariats plus efficaces.

Approuvé à Nicosie, le 30 octobre 2009 par les villes membres de l'UCUE de > Amsterdam, Athènes, Berlin, Bratislava, Bruxelles, Budapest, Copenhague, Dublin, Helsinki, Lisbonne, Ljubljana, Luxembourg, Madrid, Nicosie, Stockholm, Tallinn, Vienne et Varsovie.

FIN